

## Introduction



### Rentrée exceptionnelle

Cette rentrée est exceptionnelle dans le second degré car elle accumule les mises en œuvre de décisions gouvernementales qui vont rendre plus difficiles les conditions d'exercice de nos métiers et d'études des élèves dans les collèges et les lycées.

Une telle accumulation est sans précédent :

- Situation des **professeurs stagiaires** dont les conditions d'entrée dans le métier relèvent plus du bizutage que de la formation. Difficultés programmées pour les stagiaires, les tuteurs, les élèves avec des répercussions probables pour les autres enseignants.
- Application des milliers de **suppressions d'emplois** alors que les effectifs d'élèves augmentent dans le second degré.
- **Réforme des lycées** largement contestée dont la mise en œuvre concrète sera découverte par les enseignants et les élèves à la rentrée.
- **Collège abandonné** à ses difficultés et aux conséquences de la loi Fillon avec notamment la mise en place d'un livret de compétences très largement rejeté par les enseignants.
- **Fonctionnement et gouvernance des EPLE<sup>1</sup>**, avec la mise en place du conseil pédagogique qui, tel qu'il est prévu dans le décret, est plus un outil de caporalisation sous les ordres du chef d'établissement que le moyen de développer des dynamiques collectives dans le domaine pédagogique.
- Nombre de postes aux prochains **concours de recrutement** très insuffisant, alors que le ministère lui-même reconnaît un nombre insuffisant d'enseignants du second degré à cette rentrée.
- Un **pouvoir d'achat** toujours un peu plus rogné, avec une charge de travail qui ne cesse d'augmenter.
- 

### Réponse exceptionnelle

Le SNES veut marquer le caractère exceptionnel de cette rentrée par une réponse syndicale exceptionnelle dans le second degré.

- L'appel à la **grève du 6 septembre**, premier jour de fonctionnement des établissements après la phase de rentrée en est la traduction. Cet appel est sans précédent depuis plusieurs décennies. Il est donc à la mesure de l'exaspération croissante des personnels d'enseignement et d'éducation.
- Cette journée sera suivie par la **grève du 7 septembre** dont les enjeux sont tout aussi importants et touchent l'ensemble des salariés de notre pays. Le SNES est déterminé à contribuer au succès de cette grève.

Les co-secrétaires généraux du SNES-FSU :  
Frédérique Rolet, Roland Hubert, Daniel Robin.

<sup>1</sup> Etablissements Publics Locaux d'Enseignement